

Personnels

Les personnels veulent être pris ... en compte

Prendre en compte les personnels : le dispositif est engagé à l'Éducation Nationale. Dans l'Enseignement supérieur et la Recherche, c'est une insupportable attente. Plus globalement, la négociation parcours professionnels/rémunérations dans la Fonction Publique est à peine amorcée.

Le protocole « Éducation nationale » signé, le 30 mai, avec Vincent Peillon se met en place. Les taux de promotion à la hors classe prévus par celui-ci viennent d'être publiés. Des groupes de travail concernant l'ensemble des catégories de personnels vont évoquer d'ici février 2014 les questions métiers-missions. Dans un contexte difficile, le dialogue franc mais constructif avec le ministre de l'Éducation nationale se poursuit. Chacun est dans son rôle : notre choix est de faire en sorte que les choses changent concrètement.

En revanche, dans d'autres secteurs, le dialogue social est encore aujourd'hui des plus réduits, sinon inexistant.

C'est ainsi le cas dans l'Enseignement supérieur où l'UNSA Éducation demande que soit également lancé un dispositif spécifique de négociation.

Dans la Fonction publique, après une première de justice concernant l'accès au dernier échelon du dernier grade de la catégorie C, et l'annonce

- qui devrait être concrétisée dans la prochaine loi de finances - de l'abrogation de l'unique « jour de carence », la négociation Fonction publique « parcours professionnels, carrières, rémunérations » patine, notamment sur cette priorité que reste, pour nous, la catégorie C. Nous espérons, avec l'UNSA Fonction publique, que la mission confiée à M. Bernard Pêcheur, personnalité incontestée, permettra de relancer la dynamique : dessiner la Fonction publique de l'avenir est une ambition exigeante pour toutes les parties concernées.

Nous avons relevé la publication récente de la circulaire Fonction publique du 22 juillet dernier encadrant plus strictement le recours aux contractuels, conformément au protocole d'accord Fonction publique du 31 mars 2011. L'UNSA Éducation entend que, dans les ministères éducatifs et les établissements qui en dépendent, notamment les universités, ces dispositions soient strictement respectées.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !

